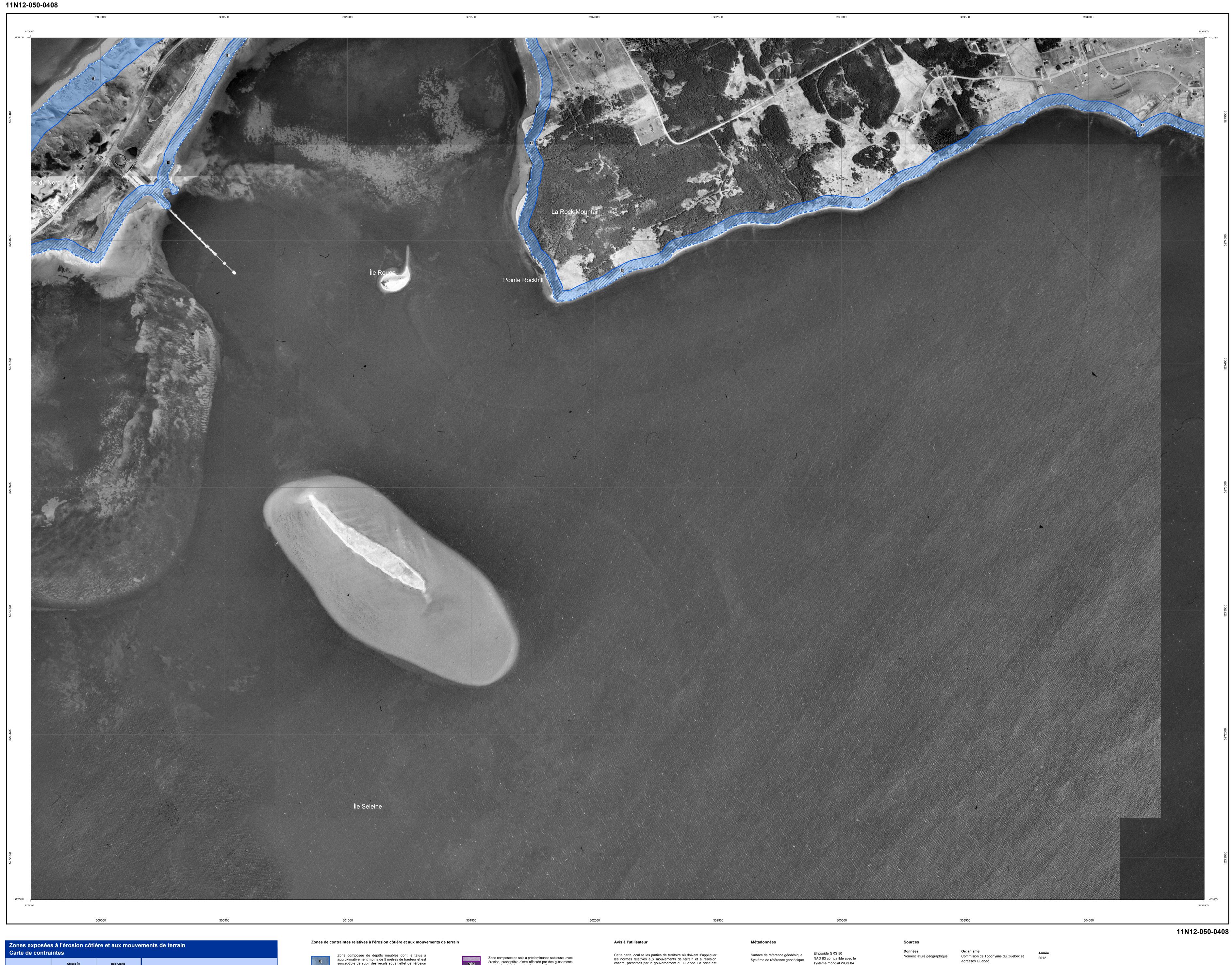
Pointe Rockhill





associée au fleuve et au golfe du Saint-Laurent.

susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion Zone composée de roches sédimentaires, susceptible de subir des effondrements soudains sous l'effet de l'érosion associée au fleuve et au golfe du Saint-Laurent.

Zone composée de roches sédimentaires, susceptible de subir des reculs préférentiels et des effondrements soudains sous l'effet de l'érosion associée au fleuve et au golfe du Saint-Laurent. Zone mixte comprenant une zone E à la base d'une zone FR^L

incluant la falaise. La zone E peut être également affectée par des débris rocheux provenant de la zone FR^L. Zone indifférenciée (composée de dépôts meubles ou de roc) susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au fleuve et au golfe du Saint-Laurent. Elle peut également être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique, des reculs préférentiels ou des effondrements soudains.

de terrain d'origine naturelle ou anthropique. Zone NS1 susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au fleuve et au golfe du Saint-Laurent.

Ligne de côte ----- Base de talus Sommet de talus

somment des talus.

Note : Les zones foncées correspondent aux talus tandis que les zones

claires représentent les bandes de protection à la base et au

les normes relatives aux mouvements de terrain et à l'érosion côtière, prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application des normes selon chacune des zones. Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes lors de la cartographie. Leur degré de précision est tributaire de celui des données de base et de l'échelle utilisées. Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un mouvement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il représente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un mouvement de terrain ou par l'érosion côtière, mais plutôt que la probabilité de l'être est très faible. Il est à noter que cette cartographie délimite les zones exposées à l'érosion côtière et la partie littorale du territoire des

zones exposées aux mouvements de terrain. Les autres aléas,

dont la submersion côtière, ne sont pas traités.

système mondial WGS 84 Mercator transverse modifié (MTM), Projection cartographique zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 4 Longitude d'origine (méridien central) 61° 30' ouest Latitude d'origine (équateur)

Coordonnées d'origine X: 304 800 mètres; Y: 0 mètre Facteur d'échelle 0,9999

0 50 100 200 300 400 m

Orthophotographies aériennes Ministère des Ressources naturelles à l'échelle de 1/40 000 et de la Faune Orthophotographies aériennes Université du Québec à Rimouski d'une résolution de 15 cm Zones d'érosion et lignes Ministère de la Sécurité publique et 2012 Chaire de recherche en géoscience côtière

Réalisation

Production : Ministère de la Sécurité publique Service de l'expertise Version 1.0 (avril 2015) © Gouvernement du Québec Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2e trimestre 2015